



santésuisse

Communiqué

Berne, le 22 juin 2022

Assemblée générale: le conseiller national Martin Landolt élu président du conseil d'administration

Heinz Brand remet les clés à Martin Landolt

L'assemblée générale de santésuisse a élu Martin Landolt en tant que nouveau président du conseil d'administration. A cette occasion, l'actuel président Heinz Brand a été remercié pour son travail couronné de succès pendant plus de sept ans à la tête de l'association. Le conseil d'administration de santésuisse est en outre renforcé par l'élection du conseiller aux Etats Peter Heggin qui rejoint également ses rangs. Il succède en tant que représentant de la RVK à Dieter Boesch, qui a contribué de manière déterminante au travail de l'association pendant près de 30 ans. Tous les autres membres du conseil d'administration ont été reconduits dans leurs fonctions.

Par un acte symbolique, l'actuel président du conseil d'administration, l'ancien conseiller national Heinz Brand, a remis les clés de son mandat de président du conseil d'administration du groupe santésuisse à son successeur, le conseiller national Martin Landolt. Heinz Brand s'est dit convaincu que Martin Landolt assumera les tâches présidentielles avec un grand engagement dans l'intérêt des payeurs de primes. Martin Landolt pour sa part a souligné que «santésuisse défend toujours de manière responsable les intérêts des payeurs de primes. Nous nous trouvons dans un champ de tensions entre un système de santé remarquablement développé et les coûts qui y sont liés, qui amènent de plus en plus de personnes dans ce pays à leurs limites financières». C'est pourquoi, a poursuivi Martin Landolt, «nous devons agir lorsque les coûts augmentent de manière injustifiée et peuvent être réduits ou totalement évités sans perte de qualité».

Expériences tirées de la pandémie de coronavirus

La pandémie a mis le système de santé dans un état d'exception dans différents domaines et a exigé un engagement important de la part de tous les acteurs concernés. A l'occasion de l'assemblée générale de santésuisse de cette année, le président du conseil d'administration et ancien conseiller national Heinz Brand a souligné la contribution importante des assureurs-maladie à la maîtrise de la pandémie: «Les assureurs-maladie ont prouvé avec force qu'ils pouvaient en tout temps assumer leur mission d'importance systémique et qu'ils sont les garants de la stabilité». Dès le début de la pandémie, les assureurs-maladie ont proposé des solutions constructives pour que les traitements urgents nécessaires puissent aussi être réalisés à distance. Cette approche partenariale a permis au système de santé suisse de rester fonctionnel à tout moment.

Les réserves, facteur de stabilité pour le système de santé

Grâce à la solidité de leurs réserves, les assureurs-maladie ont pu communiquer très tôt qu'aucune augmentation des primes n'était à craindre en pleine crise. Les demandes visant à réduire les réserves des assureurs-maladie pour des motivations politiques sont d'autant plus déconcertantes. La conséquence d'une baisse des réserves imposée politiquement serait une plus

grande instabilité dans l'assurance-maladie et le risque de hausses plus importantes des primes. Il faut donc espérer que le Conseil des États s'opposera résolument à ces convoitises.

Le bond de la numérisation «grâce» à la pandémie

Pendant la pandémie, les assureurs-maladie ont fortement développé leurs canaux de communication avec les clients et les fournisseurs de prestations. Aujourd'hui, il va de soi qu'ils proposent également tous les processus clients importants sous forme numérique. L'association santésuisse fait également avancer la numérisation avec le développement du standard pour l'échange électronique de données SHIP (Swiss Health Information Processing) et la carte d'assuré virtuelle VICARD. L'annuaire de l'assurance-maladie et accidents suisse, très apprécié, est désormais également disponible en ligne. Il en va de même pour le rapport annuel, qui peut être consulté sous <https://geschaeftsbericht.santesuisse.ch/fr/>.

L'évolution des coûts et des primes au centre de l'attention

En 2021, les assureurs-maladie ont constaté une augmentation exceptionnellement forte des coûts – une tendance qui se poursuit malheureusement cette année. L'an passé, la croissance – selon la date de traitement – a été d'environ 7% par assuré, et la croissance des dépenses de santé va se poursuivre cette année. Par conséquent, les assureurs-maladie craignent une hausse considérable des primes pour 2023. santésuisse s'engage pour que cette évolution soit rapidement stoppée. Mais de véritables réformes sont nécessaires pour ce faire, afin de réduire les coûts excessifs et d'éliminer les incitations dommageables.

Association faîtière des assureurs-maladie suisses, santésuisse défend un système de santé libéral, social, financièrement supportable, une gestion efficiente des moyens et des prestations de santé de bonne qualité au juste prix.

Informations complémentaires:

Kaempfer Christophe, porte-parole, téléphone 032 625 41 56 / portable 079 874 85 47
christophe.kaempfer@santesuisse.ch

Vous pouvez consulter ce communiqué sur Internet à l'adresse: www.santesuisse.ch